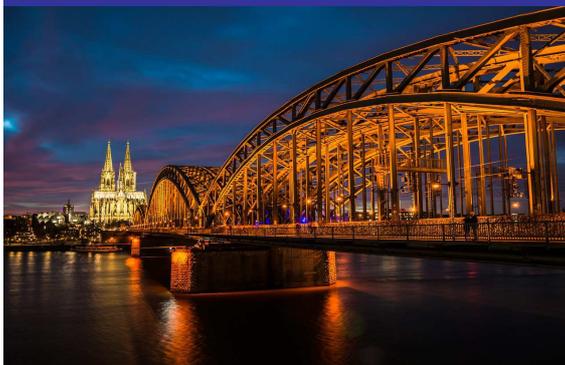




Croisière sur le Rhin & la Moselle



Du 19 au 26 septembre 2020




Preference

PREFERENCE TRAVEL TEAM
Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 – 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 | FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

VOTRE BATEAU

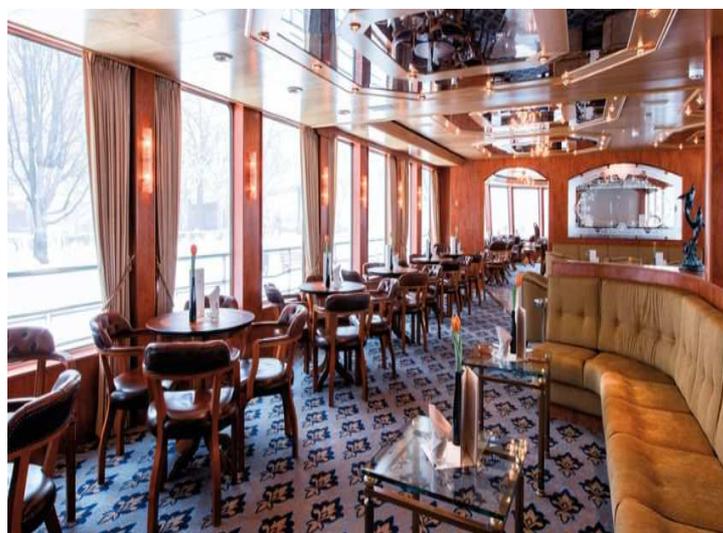
« LE MS SWISS CROWN »



PROFITEZ D'UN BATEAU FLUVIAL A L'AMBIANCE ELEGANTE, AU STYLE LUXUEUX ET A L'AMENAGEMENT CONFORTABLE.

LE PONT SUPERIEUR (DIAMANT) OFFRE UN AGREABLE ESPACE « LOUNGE » AVEC BAR PANORAMIQUE TOTALEMENT DEDIE A LA CONVIVIALITE ET LA CONTEMPLATION. LE RESTAURANT DISTINGUE VOUS ACCUEILLE SUR LE PONT INTERMEDIAIRE (PONT RUBIS). LES DEUX PONTS SUPERIEURS (DIAMANT & RUBIS) SONT CONNECTES ENTRE EUX PAR UN ASCENSEUR.

- 68 CABINES SUR TROIS PONTS POUR UNE CAPACITE DE 140 PASSAGERS MAXIMUM / 36 MEMBRES D'EQUIPAGE
- LES EXCURSIONS DURANT LA CROISIERE SONT EN FRANCAIS ET PRIVATISEES POUR PREFERENCE
- LE PONT INFERIEUR « EMERAUDE » OFFRE UN ESPACE DETENTE (BAINS A REMOUS, SAUNA, HAMMAM)



VOTRE CABINE

TOUTES LES CABINES DU MS SWISS CROWN SONT ELEGAMMENT MEUBLEES ET SONT TOUTES EQUIPEES AVEC :

- 🍃 SALLE-DE-BAIN (DOUCHE & WC) PRIVEE
- 🍃 TV A ECRAN PLAT - RADIO - TELEPHONE
- 🍃 MINIBAR
- 🍃 COFFRE FORT
- 🍃 SECHE-CHEVEUX

VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE UNE CABINE :

- 🍃 AVEC BALCON : PONT SUPERIEUR (DIAMANT)



- 🍃 AVEC FENETRE : PONT INTERMEDIAIRE (RUBIS)

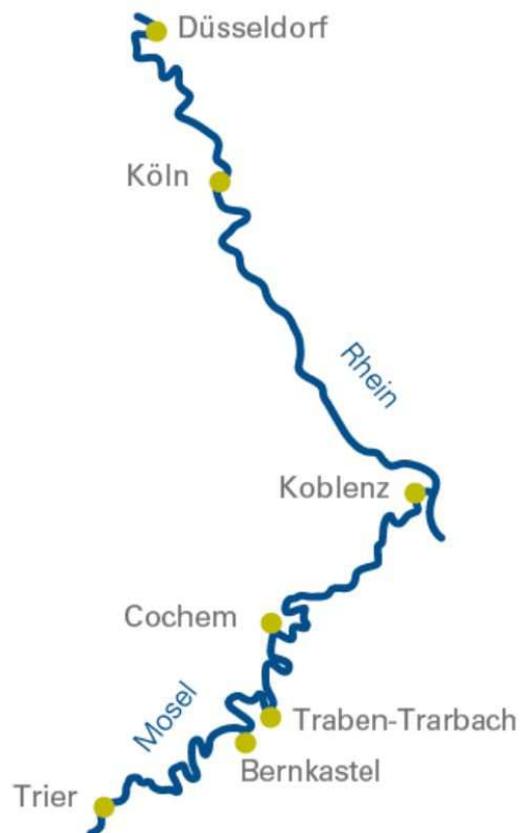


FORMULE A BORD : VIVA ALL INCLUSIVE (TOUT INCLUS !)

- ✎ CABINES AVEC MINI BAR INCLUS LORS DE VOTRE CROISIERE
- ✎ LA PENSION COMPLETE AU RESTAURANT
- ✎ LE FORFAIT BOISSON « ALL DAY » (UN CHOIX DE BOISSON SOFT, DE VINS & D'ALCOOLS GRATUITS)



CARTOGRAPHIE



Programme :

BRUXELLES – DUSSELDORF 

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

En début d'après-midi, départ en autobus confort pour rejoindre Dusseldorf.

Embarquement à bord du MS Swiss Crown.

Dîner et nuitée à bord. Navigation à destination de Cologne.

 **COLOGNE** 

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

En matinée, arrivée de votre bateau à Cologne et découverte de la ville (en bus et à pied).

Début de votre découverte en bus pour un tour panoramique à la découverte des quartiers modernes de la ville. Continuation avec une visite guidée pédestre en débutant par le plateau de la cathédrale, puis la fontaine Heinzelmännchen, via la place du vieux marché jusqu'au théâtre Millowitsch.

Déjeuner à bord.

Après-midi libre de découverte de la ville de Cologne ou de détente à bord.

Dîner à bord et nuitée. Navigation à destination de Coblenze.

 **COBLENCE** 

LUNDI 21 SEPTEMBRE

En matinée, arrivée à Coblenze et visité pédestre de la ville.

À la confluence du Rhin et de la Moselle, au « Deutsches Eck », se situe l'une des plus belles et anciennes villes d'Allemagne : Coblenze. Quatre collines, des vignobles et des bois environnent la ville dont les superbes églises et châteaux, les anciennes cours et les maisons bourgeoises majestueuses témoignent de plus de 2000 ans d'histoire.

Visite pédestre de la ville. Votre itinéraire vous fera découvrir la basilique Saint-Kastor, l'église Notre-Dame, la statue de William Premier sur le " Deutsches Eck", le premier empereur de l'Allemagne unie, les ruelles romantiques et bien sûr le symbole de la ville – la Schängelbrunnen (la fontaine du Schängel) devant la mairie. Votre visite se clôturera par la visite guidée des caves Deinhard, suivie d'une dégustation.

Déjeuner à bord et après-midi libre de découverte ou détente à bord.

Dîner et nuitée à bord. Navigation à destination de Cochem.

En matinée, arrivée de votre bateau à Cochem.

Visite du Bunker de la Bundesbank, trésor caché de l'ancienne république fédérale situé au milieu d'un quartier résidentiel, transformé en musée en 2015 (visite en anglais).

Ce lieu semble tout droit sorti d'un film d'espionnage. Construit à trente mètres de profondeur dans le jardin d'un médecin de province à Cochem, dans la vallée de la Moselle, ce bunker a abrité pendant plus de deux décennies le trésor caché de la Bundesbank. Effrayée de voir la RDA déverser des montagnes de faux billets dans le pays, inquiète des conséquences d'un possible conflit armé entre l'Est et l'Ouest, la banque centrale allemande a gardé dans ce complexe près de 15 milliards de Deutschmarks.

Retour au bateau pour le déjeuner.

L'après-midi, visite du château impérial de Cochem, le « Reichsburg Cochem », bâti sur une colline qui domine d'une centaine de mètres la vallée de la Moselle.

Le Reichsburg est érigé sur un site remarquable, une butte plantée de vignes dominant la Moselle. Visite guidée de ce magnifique château datant de l'an 1000 qui fût détruit par les troupes françaises au 17^{ème} siècle et entièrement reconstruit d'après d'anciens plans dans un style néogothique. Il se distingue par ses gracieuses tourelles surmontées de clochetons. C'est l'un des rares châteaux allemands qui, ayant été reconstruits après leur destruction, montrent aujourd'hui leurs visages d'antan. Après la visite du château, vous pourrez profiter d'un temps libre dans la ville. La ville de Cochem est digne d'intérêt, que ce soit du fait de ses rues étroites et tortueuses, de ses maisons à colombages aux toits d'ardoise restaurés avec grand soin, de la place de la mairie au passé chargé d'histoire, ou des anciens murs, portes et églises.

Navigation à destination de Traben-Trarbach.

Dîner et nuitée à bord.

Ce matin, découverte de Traben-Trarbach et de son univers viticole.

Le village Art Nouveau de Traben-Trarbach, assis de part et d'autre de la Moselle, était en 1900, aux côtés de la ville de Bordeaux, l'une des villes les plus importantes du commerce de vin en Europe. Les terrains schisteux et pentus entourant Traben-Trarbach fournissent d'excellents vins.

Vous profiterez d'une visite guidée souterraine à travers la semi-obscurité mystique de Traben-Trarbach et des caves voutées. Ceci sera sans doute une découverte passionnante de l'histoire de la viticulture et de l'ancienne technologie utilisé pour la préparation d'un des meilleurs vins du monde, le Riesling. Dégustation de vins sur demande !

Déjeuner à bord et début d'après-midi libre.

En fin d'après-midi, navigation de trois heures à destination de Bernkastel.

Dîner et nuitée à bord.

En matinée, visitez la paisible ville de Bernkastel.

Village réputé pour son charme médiéval et son abondance de bars à vin « weinstuben », situé sur les deux rives de la Moselle en contrebas des imposantes ruines du château-fort de Landshut, la vieille ville de Bernkastel, avec ses ruelles historiques et de magnifiques maisons médiévales à colombages, ne laisse pas indifférent.

La balade sera l'occasion de vous familiariser avec des endroits tels que la porte Graach, la seule porte de la ville d'origine toujours debout. Parmi les nombreux sites touristiques de Bernkastel, on peut citer la place du marché historique, l'hôtel de ville de style Renaissance et la Michaelsbrunnen (la fontaine Saint-Michel), ces deux monuments datant du début du 17^{ème} siècle ainsi que la Spitzhäuschen (la maison pointue) qui affiche 200 ans de plus, tous héritage d'un fastueux passé.

Avant de rentrer sur votre navire, vous terminerez votre visite de la ville avec une dégustation de vins délicieux au domaine viticole Dr. Pauly-Bergweiler.

Déjeuner à bord.

Cette après-midi, partez pour une balade pédestre jusqu'aux ruines du château de Landshut. La promenade traverse de splendides petits vignobles et sera récompensée par une magnifique vue sur la vallée.

Dîner et nuitée à bord.



VENDREDI 25 SEPTEMBRE

En matinée, arrivée de votre navire à Trèves.

En matinée, visite de la Porta Nigra.

La Porta Nigra (« Porte Noire » en latin) est une porte fortifiée d'époque romaine située à Trèves. Cette porte est construite en blocs de grès qui sont assemblés sans ciment. Monument emblématique de la ville de Trèves, elle est une des plus anciennes portes de ville d'Allemagne. Elle est répertoriée au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette porte monumentale a été construite au cours de l'hiver 169 - 170 apr. J.-C. comme porte d'entrée nord de la ville d'Augusta Treverorum, capitale de la tribu celte des Trévires, devenue Trèves. Son nom provient de la couleur sombre de la pierre, due à la patine des siècles : cette couleur est attestée dès le Moyen Âge.

Avec la fin de l'Empire romain, époque de nombreux changements, la porte de la ville a été utilisée à diverses fins. Ainsi, au 11^{ème} siècle, elle servit de demeure au moine Siméon, qui y vivait en ermite. À sa mort, le monument fut transformé en église, ce qui explique en partie sa survie. Les siècles suivants ont été marqués par des mesures de rénovation et d'entretien. En 1803, sous le règne de Napoléon, l'église fut dissoute et des ordres furent donnés pour la restaurer à son ancien dessin. Aujourd'hui, de nouvelles mesures ont été prises pour rénover et conserver le monument.

Retour au bateau pour le déjeuner.

Après-midi libre pour vous promener dans le centre-ville, marqué par l'époque moyenâgeuse notamment grâce à la cathédrale Saint-Pierre. Profitez également de l'ambiance de la place du marché.

Hautement baroque, au coeur du centre-ville, elle séduit aussi par son mélange de genres. Les vieilles demeures à colombage s'y mêlent joliment aux maisons classiques de couleur pastel, ornées de stuc blanc.

Dîner et nuitée à bord.

Petit déjeuner à bord et débarquement.

Ce matin, découverte de l'amphithéâtre : par sa taille, il est le dixième de tout l'Empire Romain. Il pouvait accueillir 30 000 spectateurs. Puis les thermes impériaux qui possédaient un somptueux aménagement intérieur : revêtement en marbre des murs, des sols, mosaïques, fresques murales, statues.

Continuation vers la basilique romaine. Construite vers 310, la basilique constantinienne n'a jamais cessé depuis d'être utilisée. Au fil du temps, de nombreux bâtiments sont venus s'y ajouter.

Déjeuner libre en ville.

Retour en autobus confort vers Bruxelles.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

PONT RUBIS (INTERMEDIAIRE) : CABINE AVEC FENETRE

AVANTAGE PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 AVRIL : 2.350 €

APRES LE 15/04, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.495 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 625 €

PONT DIAMANT (SUPERIEUR) : CABINE AVEC BALCON

AVANTAGE PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 AVRIL : 2.495€

APRES LE 15/04, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.650 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 625 €

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les transports de Bruxelles à Düsseldorf et de Trèves à Bruxelles en autobus confort
- ✍ La croisière de 7 nuits de Düsseldorf à Trèves à bord du Swiss Crown
- ✍ La pension complète à bord
- ✍ **La formule Viva All Inclusive (un choix de softs, vins et alcools gratuits « all day »)**
- ✍ Les excursions avec guide francophone et autocar privé Preference
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- ✍ Les pourboires pour l'équipage du bateau
- ✍ La prime du Fonds de Garantie
- ✍ La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons non incluses dans la formule Viva All Inclusive
- ✍ Le déjeuner le dernier jour
- ✍ Les différents pourboires pour les excursions et les dépenses personnelles
- ✍ Les suppléments « carburant » si applicables
- ✍ L'espace bien-être (sauna, jacuzzi, hammam) au pont inférieur « émeraude »
- ✍ Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi en date du 06/03/2020

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER LES AMBASSADES.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À CE VOYAGE.

Inscription au voyage à forfait : CROISIERE RHIN & MOSELLE DU 19 AU 26/09/2020

A renvoyer chez : Preference - Travel Team (LTC. A 1652)
Rue de l'Abbaye, 77 - 1050 Bruxelles
Tel : 02/647 30 00 - Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Je, soussigné,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

Réserve place(s) pour le voyage en référence

Données Passager n°1 (telles que mentionnées sur le passeport)

Nom : Prénom : M. / Mme / Mlle (barréz la mention inutile)

Date de Naissance : Nationalité :

N° de Passeport : Date d'émission : Date d'expiration :

Données Passager n°2 (telles que mentionnées sur le passeport)

Nom : Prénom : M. / Mme / Mlle (barréz la mention inutile)

Date de Naissance : Nationalité :

N° de Passeport : Date d'émission : Date d'expiration :

Type de chambre : double à 1 lit double à 2 lits single

EN OPTION : Assurance auprès de « MAPFRE / Compagnie Européenne d'Assurance »

annulation 100% - prime de 6 % sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire
 Je ne souhaite pas y souscrire

Full option - prime de 8 % sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire
 Je ne souhaite pas y souscrire

complément a assurance annulation annuelle - prime de 4 % sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire
 Je ne souhaite pas y souscrire
-

Inscription au voyage à forfait : CROISIERE RHIN & MOSELLE DU 19 AU 26/09/2020

PRIX PONT RUBIS (INTERMEDIAIRE) : cabine avec fenêtre

Avantage : Prix presto jusqu'au 15 avril 2020 : 2.350 €

après le 15/04, le prix par personne en chambre double est de : 2.495 €

Le supplément single est de : 625 €

Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

PRIX PONT DIAMANT (SUPERIEUR)

Avantage : Prix presto jusqu'au 15 avril 2020 : 2.495 €

après le 15/04, le prix par personne en chambre double est de : 2.650 €

Le supplément single est de : 625 €

Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

Un acompte de 30% est payable à la réservation sur le compte bancaire KBC au nom de : Travel Team S.A.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le 19 août 2020 :

Paielements : Iban : BE92 7440 6349 9223
 Swift/Bic : KREDBEBB
 Référence : RHIN MOSELLE D. 3455

Si paiement par carte de crédit, seuls Mastercard ou Visa sont autorisés.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à, le

Signature pour accord :

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de la dite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).
Lic Cat A 1652

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de nonconformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi.

L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie

Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière par le Fonds de Garantie Voyages, Av. de la Métrologie, 8 B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08 - www.gfg.be